

RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU PROJET

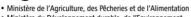
« VALIDATION DE TECHNIQUES POUR ESTIMER LA MASSE DES CHARGEMENTS DE FUMIERS DE POULETS DE CHAIR ET DE POULES PONDEUSES »

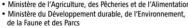
Comité de coordination effluents d'élevage

Novembre 2012

Partenaires au projet :







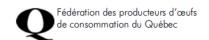




TABLE DES MATIÈRES

MI	EMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION EFFLUENTS D'ÉLEVAGE	1
1.	RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA TECHNIQUE DE LA CHAUDIÈRE	2
	1.1 Élevages de poulets de chair (poulet à griller et poulet à rôtir)	2
	1.2 Élevages de dindons (dindons à griller et dindons lourds)	2
	1.3 Élevage sans litière (fientes) de pondeuses et de poulettes en production d'œufs de consommation	2
	1.4 Élevages sur litière (fumier) de pondeuses et de poulettes en production d'œufs de consommation	3
	1.5 Élevages sur litière (fumier) en production d'œufs d'incubation	3
2.	UTILISATION DE LA TECHNIQUE DE LA CHAUDIÈRE POUR ESTIMER LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE DES FUMIERS OU FIENTES EN PRODUCTIONS DE POULET DE CHAIR, DINDONS, ŒUFS DE CONSOMMATION ET ŒUFS D'INCUBATION	4
3.	RECOMMANDATION CONCERNANT L'UTILISATION DE SYSTÈMES DE PESÉE SUR CHARGEURS FRONTAUX	4

MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION EFFLUENTS D'ÉLEVAGE

Richard Beaulieu, M.Sc., agronome

Direction du secteur agricole et des pesticides, MDDEFP

Daniel Bernier, agronome

Direction recherches et politiques agricoles, UPA

Pascale Cantin, B.Sc.

Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ

Marc-Olivier Gasser, Ph.D., agronome

IRDA

Joanne Lagacé, B.Sc.

Direction de la gestion des projets, des processus et des opérations, responsable du groupe de travail, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Raymond Leblanc, M.Env., agronome

Ordre des agronomes du Québec

Jocelyn Magnan, agronome

Consultant en agriculture et agroenvironnement

CRAAQ - 2012 1

COMPTE TENU DE LA PUBLICATION DU <u>RAPPORT FINAL DU PROJET « VALIDATION DE TECHNIQUES POUR ESTIMER LA MASSE DES CHARGEMENTS DE FUMIERS DE POULETS DE CHAIR ET DE POULES PONDEUSES »</u>, CI-APRÈS NOMMÉ « RAPPORT », LE COMITÉ DE COORDINATION EFFLUENTS D'ÉLEVAGE FORMULE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES.

1. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA TECHNIQUE DE LA CHAUDIÈRE

1.1 Élevages de poulets de chair (poulet à griller et poulet à rôtir)

Compte tenu des résultats présentés dans le RAPPORT sur les fumiers de poulets de chair, il est convenu que la technique de la chaudière est valable pour estimer la masse volumique apparente (MVA) des fumiers de poulets de chair. Le RAPPORT précise que « les résultats obtenus indiquent une adéquation possible entre les MVA mesurées à partir des chargements et celles de la chaudière, à l'intérieur de 10 % d'erreur relative »¹.

1.2 Élevages de dindons (dindons à griller et dindons lourds)

Bien que non vérifiée en cours de projet sur des élevages de dindons à griller et de dindons lourds, mais compte tenu du fait que la gestion des bâtiments, la manipulation des fumiers, les types de litière et la teneur en matière sèche de ces fumiers sont comparables à ceux des élevages de poulets de chair, il est convenu que la technique de la chaudière est valable pour estimer la masse volumique apparente des fumiers de dindons à griller et de dindons lourds.

À cet effet, les teneurs en matière sèche des fumiers de dindons publiées comme valeurs références pour la période transitoire par le CRAAQ en 2003 (<u>Production de volaille (poulets et dindons) - Valeurs références pour la période transitoire</u>) sont comparables à celles présentées dans le RAPPORT pour le poulet de chair.

1.3 Élevage sans litière (fientes) de pondeuses et de poulettes en production d'œufs de consommation

Compte tenu des résultats présentés dans le RAPPORT sur les fientes de pondeuses et compte tenu du fait que les teneurs en matière sèche de ces fientes couvraient un large éventail de valeurs (43 à 84 % MS), il est convenu que la technique de la chaudière est valable pour estimer la masse volumique apparente des fientes de pondeuses et de poulettes en production d'œufs de consommation.

CRAAQ - 2012 2

-

¹ Référence : Rapport final, projet « Validation de techniques pour estimer la masse des chargements de fumiers de poulets de chair et de poules pondeuses », page 31.

1.4 Élevages sur litière (fumier) de pondeuses et de poulettes en production d'œufs de consommation

CONSIDÉRANT que la gestion des bâtiments, la manipulation des fumiers, les types de litière utilisés et la teneur en matière sèche des fumiers (élevages sur litière) de poules pondeuses et de poulettes en production d'œufs de consommation sont comparables à ceux de la production de poulets de chair présentés dans le RAPPORT;

CONSIDÉRANT la similitude entre les teneurs en matière sèche des fumiers en production d'œufs de consommation publiées comme valeurs références par le CRAAQ en avril 2007 (<u>Production d'œufs de consommation - Valeurs références validées</u>) et celles présentées dans le RAPPORT pour les fumiers de poulets de chair;

IL EST CONVENU QUE la technique de la chaudière est valable pour estimer la masse volumique apparente des élevages sur litière de poules pondeuses et de poulettes en production d'œufs de consommation.

1.5 Élevages sur litière (fumier) en production d'œufs d'incubation

CONSIDÉRANT que le projet « Validation de techniques pour estimer la masse des chargements de fumiers de poulets de chair et de poules pondeuses » visait les productions de poulets de chair et de pondeuses en production d'œufs de consommation;

CONSIDÉRANT que la gestion des bâtiments, la manipulation des fumiers, les types de litière utilisés et la teneur en matière sèche des fumiers en production d'œufs d'incubation sont comparables à ceux des élevages sur litière en production d'œufs de consommation et, finalement, à ceux en production de poulets de chair;

CONSIDÉRANT la similitude entre les propriétés des fumiers publiées par le CRAAQ en juillet 2004 comme valeurs références pour la période transitoire en production d'œufs d'incubation (<u>Production d'œufs d'incubation - Valeurs références pour la période transitoire</u>) et celles présentées dans le RAPPORT;

CONSIDÉRANT que les informations présentées dans cette dernière référence corroborent la similitude des caractéristiques, énumérées précédemment, entre les deux productions (œufs de consommation et œufs d'incubation):

IL EST CONVENU QUE la technique de la chaudière est valable pour estimer la masse volumique apparente des fumiers provenant de la production d'œufs d'incubation sur litière.

CRAAQ - 2012 3

2. UTILISATION DE LA TECHNIQUE DE LA CHAUDIÈRE POUR ESTIMER LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE DES FUMIERS OU FIENTES EN PRODUCTIONS DE POULET DE CHAIR, DINDONS, ŒUFS DE CONSOMMATION ET ŒUFS D'INCUBATION

Il est convenu que l'utilisation de cette technique doit nécessairement respecter le protocole utilisé dans le RAPPORT.

3. RECOMMANDATION CONCERNANT L'UTILISATION DE SYSTÈMES DE PESÉE SUR CHARGEURS FRONTAUX

CONSIDÉRANT les informations contenues dans le RAPPORT, IL EST CONVENU QUE l'utilisation de systèmes de pesée sur chargeurs frontaux est valable pour tous les fumiers solides. Toutefois, il est alors essentiel de porter une attention particulière aux éléments suivants :

- S'assurer de la calibration de l'équipement régulièrement (minimalement à chaque année);
- Bien dimensionner les capteurs de pression utilisés en fonction des masses manipulées et des chargeurs utilisés;
- Vérifier la qualité et assurer l'entretien du système hydraulique des chargeurs pour avoir une mesure stable et sans perte de pression qui pourrait fausser les données;
- S'assurer du bon état structurel du mécanisme de levage. Le système doit être rigide et ne pas permettre une flexion (comportement non linéaire en fonction du poids). Assurer un bon entretien (graissage) pour éviter les résistances mécaniques occasionnant aussi un comportement non linéaire en fonction du poids, surtout à faible capacité;
- Bien former l'opérateur et l'instruire des attentions particulières à prendre lors de la prise de données.

CRAAQ - 2012 4